

langue française au nombre des sénateurs faisant partie du cabinet?

Quand le Gouvernement commencera-t-il ces réformes?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: J'ai l'honneur d'informer mon honorable ami que ces questions occupent sérieusement l'attention du cabinet.

L'honorable M. LANDRY: Nous pourrions suspendre cette interpellation, et en reprendre l'examen quand l'honorable leader du Sénat nous aura informés que le Gouvernement a terminé l'étude de ce sujet.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: J'ai répondu à la question.

L'honorable M. LANDRY: Je donne avis qu'après notre première vacance, je reviendrai à la charge sur cette même question.

SERVICE NAVAL DU CANADA.

INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY demande:

1. Le département du service de la Marine créé par la législation de la dernière session a-t-il été régulièrement constitué et mis en fonction?

2. Qui a été nommé sous-ministre par le Gouverneur en conseil?

3. Quels sont les autres fonctionnaires et commis nécessaires à l'administration convenable des affaires du nouveau département qui ont été nommés par le Gouverneur en conseil?

4. Quels sont parmi ces fonctionnaires et ces commis ceux qui ont été transférés du ministère de la Marine et des Pêcheries au département du service de la Marine?

5. Parmi ces fonctionnaires et ces commis quels sont ceux qui viennent d'ailleurs?

6. Quelle est le salaire de chacun des fonctionnaires?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Je crois devoir dire à mon honorable ami que cette interpellation requerrait une très longue réponse, et qu'il devrait plutôt demander un ordre de la Chambre pour la production d'un rapport.

L'honorable M. LANDRY: Je propose donc qu'il soit émané un ordre du Sénat pour la production d'un rapport contenant les renseignements que je viens de demander.

(La motion est adoptée.)

SALAIRE DU SURINTENDANT DES PILOTES.

INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY demande:

1. Y a-t-il à Montréal un surintendant des pilotes du nom de James J. Riley?

Hon. M. LANDRY.

2. Quand a-t-il été nommé à cette fonction?

3. A-t-il jamais été pilote de sa vie, où et quand?

4. Quel salaire reçoit-il?

5. Exerce-t-il d'autres fonctions et lesquelles?

6. Combien reçoit-il comme rémunération pour l'exercice de ces fonctions additionnelles?

7. Par qui est-il payé dans ces derniers cas?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Les réponses aux questions de l'honorable sénateur sont comme suit:

1. Oui.

2. Le 26 avril 1904.

3. Non; mais il a rempli la charge de commandant pendant un certain nombre d'années.

4. \$1,000 par année

5. Il exerce la fonction d'examineur des capitaines et second, et il est aussi chargé occasionnellement de faire des enquêtes préliminaires sur les accidents maritimes. Il a fait, en outre, des conférences sur le service naval du Canada.

6. Rien de plus que le salaire qui lui est alloué pour sa charge de surintendant des pilotes.

7. La réponse est la même que celle pour la question n° 6.

CROISIÈRE DU CROISEUR "L'ARTIC".

INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY:

1. Quand l' "Arctic" est-il parti de Québec pour sa présente croisière dans les mers du Nord?

2. Quel est le nombre de personnes qui font partie de l'expédition?

3. Sont-elles toutes membres de l'équipage?

4. Combien d'officiers et de simples matelots?

5. Quels sont les noms des officiers et quel est leur emploi?

6. Combien coûte par jour la solde de l'équipage?

7. Combien de mois approximativement doit durer la croisière?

8. L' "Arctic" doit-il revenir à son point de départ ou le capitaine Bernier est-il autorisé à se frayer un chemin de l'est à l'ouest du continent américain par les mers du Nord?

9. Dans ce cas, quelle est la route qu'il doit suivre?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Les réponses à ces questions sont comme suit:

1. Le 7 juillet 1910.

2. Trente-six.

3. Oui.

4. Il y a neuf officiers et vingt-sept simples matelots, ce qui comprend tout l'équipage.